



20 ans de lutte pour l'égalité dans le spectacle ! Et maintenant ?

Le rapport Reine Prat en 2006 a mis en évidence les inégalités persistantes dans le secteur des arts et de la culture. Le constat accablant des différences de financement et de rayonnement selon que les projets artistiques ou les structures étaient dirigés par des hommes ou par des femmes a fait l'effet d'une bombe. Ces inégalités persistent car elles sont systémiques et sont le produit d'une société patriarcale solidement installée. Ce rapport a permis à de nombreuses femmes de prendre conscience des inégalités structurelles qui traversaient leur profession et de s'engager dans une lutte féministe contre les discriminations.

On ne peut nier certaines avancées mais elles resteront limitées tant que les actions concrètes ne seront pas menées tant par les financeurs de la culture que par les organisations professionnelles, à tous les niveaux des cycles de discriminations.

L'état des lieux est toujours alarmant. Les écarts de rémunération sont toujours importants, les nominations de direction ont des biais discriminants, les financements publics ne sont pas égalitaires, les ruptures de carrière touchent beaucoup plus les populations discriminées, certains métiers ne sont toujours pas mixtes, l'âgisme fait des ravages... Beaucoup subissent le cumul des discriminations racistes, validistes, classistes, agistes...en plus du sexisme. Malgré la création d'obligations dans le droit du travail, des conditionnements d'aide publique, les violences sexistes et sexuelles perdurent et sont un facteur déterminant d'abandon de carrière. Aujourd'hui comme avant, ce sont toujours les victimes qui paient le prix cher suite aux situations de violence.

Depuis 20 ans, des militant·es et des syndicalistes ne se sentent pas entendu·es devant la nécessité de rendre le secteur des arts et de la culture inclusif, où les travailleur·euses puissent se sentir en sécurité. Le secteur des arts et de la culture doit être à la hauteur des enjeux démocratiques de notre pays et être porteur d'une société juste, libre et égale, pour tout le monde.

Un plan d'égalité professionnelle et de lutte contre les discriminations doit être mis en place

Plus jamais une artiste ne doit voir stopper sa carrière pour avoir dénoncé ou signalé une violence !

Cela implique une politique publique réellement volontaire et évaluée ainsi que l'engagement des employeurs du secteur culturel sur des décisions et des actions concrètes.

L'égaconditionnalité, c'est-à-dire le conditionnement des aides publiques à l'atteinte d'objectifs chiffrés, est un outil essentiel pour y parvenir. Il a d'ailleurs été préconisé par le Haut Conseil à l'Egalité depuis 2014.

Le conditionnement des aides a été mis en place dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Mais il a montré ses limites et surtout il doit être pleinement développé pour lutter contre les inégalités structurelles qui persistent en matière d'accès aux financements, à l'emploi, aux postes à responsabilité et à la parité des programmations.

Nous demandons des mesures concrètes sur ces 3 points :

1/ Les aides publiques de l'Etat, des collectivités et des établissements publics doivent donc être conditionnées à :

- L'obligation de formations continues pour lutter contre les VSS, mais aussi contre les stéréotypes et toutes les formes de discriminations,
- L'atteinte d'objectifs chiffrés, précis et vérifiables en termes d'accès à l'emploi et d'égalité salariale,
- L'obligation de résultats de parité dans les activités de programmation et de diffusion.

2/ de compléter les accords contre les VHSS dans les branches professionnelles et de mettre en place des mesures incitatives pour l'égalité d'accès à l'emploi et de rémunérations notamment pour les intermittent.es du spectacle. Dans la suite des mesures déjà prise dans le cadre du plan Fesac, il est indispensable d'ouvrir des discussions sur l'éga conditionnalité dans l'accès aux aides publiques.

3/ Le changement ne se fera que s'il est accompagné d'une formation massive du secteur

Il y a urgence ! Dans un contexte où les coupes budgétaires sont massives, ce sont d'abord les personnes discriminées qui vont être impactées

L'arrivée possible au gouvernement d'ennemis de l'égalité aux idéologies et politiques discriminantes, rend absolument prioritaire la mise en place d'un plan d'action.